# 

* Datum : 23-12-2014
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2014776629
* Auteur :

Justice de paix de Charleroi IV
Par ordonnance du 26 novembre 2014, le juge de paix de Charleroi IV a prononcé des mesures de protection des biens, conformément à la loi du 17 mars 2013, réformant les régimes d'incapacité et instaurant un nouveau statut de protection conforme à la dignité humaine, concernant :
Madame Agnès DEVOS, née à Boeschèpe le 24 février 1928, registre national n° 28.02.24-120.53, domiciliée à 6042 Charleroi, rue Vandendorpel 16.
Maître Christian BOUDELET, avocat, domicilié à 6040 Charleroi, chaussée de Gilly 61-63, a été désigné en qualité d'administrateur des biens de la personne protégée susdite.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) Ernest Laurent.